



Service autonomie à domicile

**Vous accompagner : chez
vous, dans votre quotidien**



Edition 2025

Vous avez besoin d'aide et d'accompagnement à domicile pour vous soutenir dans vos activités et tâches quotidiennes : vous habiller, vous laver, faire les courses, préparer les repas, vous rendre à un rendez-vous, vous promener, etc.

Le service autonomie à domicile du CCAS de Meylan peut vous accompagner.



Pour qui ?

Le service intervient auprès des **habitants de Meylan** :
de 60 ans et plus en perte d'autonomie,
en priorité les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
en situation de handicap, en priorité les bénéficiaires de la Prestation Compensatoire du Handicap (PCH)
bénéficiaires d'une aide de la CARSAT
aidants familiaux ayant besoin de relais

Pour quels types de prestations ?

En lien avec les professionnels de santé qui interviennent au domicile (infirmiers, kinésithérapeutes, médecins),
des aides à domicile et **des auxiliaires de vie**
assurent divers services en fonction des situations :
aide à la personne : toilette, habillage, aide aux repas
entretien du logement : ménage, linge, rangement
accompagnement : courses, promenades, rendez-vous médicaux
présence de jour : relais des aidants
portage de repas : livraison de repas à réchauffer

Quand et où ?

Les agents du service peuvent intervenir **7j/7, de 7h30 à 20h, uniquement dans la commune de Meylan.**

Les étapes de la prise en charge

- 1** Prenez contact avec le service par téléphone ou mail selon vos préférences et possibilités.
- 2** Après étude de votre demande, la coordinatrice du service se rend à votre domicile pour une évaluation de vos besoins.
- 3** Un plan d'aide personnalisé est élaboré en lien avec les assistantes sociales du CCAS (référentes APA).
- 4** Un planning d'intervention des aides à domicile est mis en place.
- 5** Un suivi régulier permet de procéder à des ajustements en fonction de l'évolution de votre situation.





Le saviez-vous ?

Il existe différentes aides pour vous accompagner (APA, PCH, CARSAT).
Vous pouvez également bénéficier d'un crédit ou d'une réduction d'impôts selon votre éligibilité.
Nous sommes là pour vous renseigner !

Contactez-nous !

CCAS de Meylan

04 76 41 59 04

sadccas@meylan.fr

**Le service s'engage à vous rappeler
dans les 3 jours ouvrés.**

Accueil du public sur rendez-vous.

